



INSTITUT
POUR LA JUSTICE
CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

Paris, le 25 novembre 2014

Surpopulation carcérale et encellulement individuel : la seule solution crédible est la construction d'au moins 20 000 nouvelles places de prison

L'Institut pour la Justice, think tank citoyen œuvrant pour une justice plus protectrice des citoyens et plus équitable à l'égard des victimes, **s'inquiète des déclarations de Mme Hazan dans le Parisien de ce jour et demande au gouvernement de rejeter officiellement cette proposition.**

Le contrôleur général des lieux de privation de liberté indique en effet que pour lutter contre la surpopulation carcérale, et notamment l'indignité incontestable que représente des détenus dormant sur un matelas à même le sol, il faut mettre en place un mécanisme de *numerus clausus*.

Rappelons tout d'abord que le mécanisme de la libération sous contrainte quasi automatique qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier suite à la réforme pénale va déjà dangereusement accélérer les sorties de prison. **Mais l'IPJ tient surtout à souligner l'iniquité et le simplisme d'une telle solution. En effet, comment garantir l'égalité devant la justice si les peines prononcées sont calculées territorialement en fonction du niveau d'occupation des établissements pénitentiaires ?**

Enfin, c'est une lourde erreur d'appréciation. C'est la taille du parc carcéral qui est à adapter et non le nombre de détenus. Imagine-t-on renvoyer des élèves dans des classes en sureffectif ? **Instaurer un *numerus clausus*, c'est prendre le risque de nier les réalités criminologiques, car tous les détenus ne sont pas comparables, et c'est aussi remettre en cause la crédibilité et l'autorité des décisions de justice.**

La seule solution crédible pour lutter contre la surpopulation carcérale, permettre l'encellulement individuel, s'attaquer à l'inexécution des peines prononcées et lutter durablement contre la délinquance et la criminalité, est le lancement d'urgence d'un plan de construction d'au moins 20 000 nouvelles places.

Contact presse : Arnaud Beck, 06 98 76 58 58

L'Institut pour la Justice est une association loi 1901 qui fédère des centaines de milliers de citoyens ; c'est aussi un think tank qui regroupe des juristes, des praticiens du droit et des criminologues. Son objectif est de promouvoir une justice plus protectrice pour les citoyens et plus équitable vis-à-vis des victimes. Son indépendance est garantie par son refus de toute subvention publique ou privée, ses actions étant financées par ses 50 000 membres donateurs. Créé en 2007, l'Institut pour la Justice s'est fait connaître du grand public par son Pacte 2012, signé par plus de 1 700 000 internautes.